1. BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2026
cerfa
N° 15949 * 08
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise AB2C NOTAIRES - SIREN : 751325879

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12 — Néant ☐

Exercice N clos le 31/12/2025

			Brut		Amortissements, provisions	Net
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I)	AA	0			0
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	0	AC	0	0
	Frais de développement	CX	0	CQ	0	0
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 112	AG	13 966	1 145
	Fonds commercial (1)	AH	653 000	AI	0	653 000
	autres immos incorporelles	AJ	0	AK	0	0
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	0	AM	0	0
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	0	AO	0	0
	Constructions	AP	0	AQ	0	0
	Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	0	AS	0	0
	Autres immos corporelles	AT	296 881	AU	253 499	43 383
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	0	AW	0	0
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	0	CT	0	0
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	0	CV	0	0
	Créances rattachées à participations	BB	0	BC	0	0
	Autres titres immobilisés	BD	0	BE	0	0
	Prêts	BF	0	BG	0	0
	Autres immobilisations financières	BH	0	BI	0	0
	Total (II)	BJ	964 993	BK	267 465	697 528
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	0	BM	0	0
	En cours de production de biens	BN	0	BO	0	0
	En cours de production de services	BP	0	BQ	0	0
	Produits intermédiaires et finis	BR	0	BS	0	0
	Marchandises	BT	0	BU	0	0
	Avances et acomptes sur commandes	BV	0	BW	0	0
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	0	BY	0	0
	Autres créances (3)	BZ	26 500	CA	0	26 500
	Capital souscrit appelé, non versé	CB	0	CC	0	0
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: 0)	CD	0	CE	0	0
	Disponibilités	CF	6 966 549	CG	0	6 966 549
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH	13 383	CI	0	13 383
	Total (III)	CJ	7 006 432	CK	0	7 006 432
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW	0			0
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM	0			0
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN	0			0
	Total général (I à VI)	CO	7 971 425	1A	267 465	7 703 960

(1) Droit au bail	0	(2) à moins d'un an	CP	0	(3) à + d'1 an	CR	0
Clause de réserve de propriété - immob.	0	stocks		0	créances		0

Certifié Conforme
Madame Elodie VENTURA

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : AB2C NOTAIRES - SIREN : 751325879 — Néant ☐

						Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :			26 600)	DA	26 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	0
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK		0)	DC	0
	Réserve légale (3)				DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		0)	DF	0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)	EJ		0)	DG	221 989
	Report à nouveau				DH	0
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	311 574
	Subventions d'investissement				DJ	0
	Provisions réglementées				DK	0
	TOTAL (I)				DL	570 163
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM	0
	Avances conditionnées				DN	0
	TOTAL (II)				DO	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	0
	Provisions pour charges				DQ	0
	TOTAL (III)				DR	0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	0
	Autres emprunts obligataires				DT	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	392 322
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		0)	DV	157
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	22 118
	Dettes fiscales et sociales				DY	248 952
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	0
	Instrument financier à terme				D1	0
	Autres dettes				EA	6 470 247
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	0
	TOTAL (IV)				EC	7 133 797
	Écarts de conversion passif et différence d'évaluation **TOTAL (V)**				ED	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	7 703 960

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	0
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	0
		- Écart de réévaluation libre		1D	0
		- Réserve de réévaluation (1976)		1E	0
(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF	0
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 841 348
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	0

Annexe

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.
L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024.**
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **7 703 959,73 €.**
Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **311 574,07 €.**
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Evénements post-clôture

Sans impact :

Autres informations significatives

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	15 112	3 140	3 140	15 112
Fonds commercial	653 000			653 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	282 015	14 866		296 881
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	**950 127**	**18 006**	**3 140**	**964 993**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences			12 453	1 518	5	13 966
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles			241 262	12 237	0	253 499
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			**253 714**	**13 755**	**5**	**267 465**

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé

Rubriques	Montant incorporé au cours de l'exercice
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	

Dépréciations de l'actif circulant

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux	12 426	12 426		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	1 295	1 295		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	12 779	12 779		
Charges constatées d'avance	13 383	13 383		
TOTAL	**39 883**	**39 883**		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	13 383	
TOTAL	**13 383**	

Informations relatives au passif

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non-utilisées	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL					

Dettes garanties par des sûretés réelles

Rubriques	Dettes	Montant des sûretés	Valeurs comptables des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes financières			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes			

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus	157	
Fournisseurs - Factures non parvenues	8 757	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	41 139	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	15 688	
TOTAL	**65 741**	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Opérations et engagements hors bilan

Engagement financier ou garantie hors bilan

Nature des engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provision
Engagements donnés							
TOTAL							
Engagements reçus							
TOTAL							
Engagements réciproques							
TOTAL							
Engagts sur les pensions							

AB2C NOTAIRES
Société d'exercice libéral par actions simplifiée de Notaires au capital de 26 600 euros
351 Rue Gambetta
38490 LES ABRETS EN DAUPHINE

751 325 879 RCS VIENNE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

PROJET DE RÉSOLUTION

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 311 574,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	311 574,00 euros
A la distribution de dividende à hauteur de :	201 628,00 euros
Au compte « autres réserves » pour le solde soit :	109 946,00 euros

En conséquence, chaque associé recevra un dividende de 758,00 euros par action.

L'assemblée générale décide que la mise en paiement interviendra à l'issue des présentes.

L'assemblée générale prend acte que la totalité des dividendes mis en distribution au titre de l'exercice clos est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 18,6 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

RÉSOLUTION VOTÉE LORS DE L'ASSEMBLÉE

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 311 574,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	311 574,00 euros
A la distribution de dividende à hauteur de :	201 628,00 euros
Au compte « autres réserves » pour le solde soit :	109 946,00 euros

En conséquence, chaque associé recevra un dividende de 758,00 euros par action.

L'assemblée générale décide que la mise en paiement interviendra à l'issue des présentes.

L'assemblée générale prend acte que la totalité des dividendes mis en distribution au titre de l'exercice clos est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 18,6 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME

Madame Elodie VENTURA
Président